HAL
open science

” Salir del tobo y de la comida ”: La Participation politique des femmes dans les Conseils Locaux de Planification Publique

Jessica Brandler-Weinreb

To cite this version:

Jessica Brandler-Weinreb. ” Salir del tobo y de la comida ”: La Participation politique des femmes dans les Conseils Locaux de Planification Publique. Editions de l'Atelier/ Editions Ouvrières. Le Venezuela au-delà du mythe. Chávez, la démocratie, le changement social., Editions de l'Atelier/ Editions Ouvrières, pp.77-90, 2009. halshs-00600050

HAL Id: halshs-00600050

https://shs.hal.science/halshs-00600050

Submitted on 13 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Salir del tobo y de la comida »[1]*: La Participation politique des femmes dans les Conseils Locaux de Planification Publique*

Jessica BRANDLER-WEINREB[2]

Présentation auteure

Jessica Brandler-Weinreb est sociologue, doctorante allocataire de recherche à l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine (Université Paris III – Sorbonne Nouvelle) et membre du CREDAL – UMR 7169. Elle fait également partie de l'Équipe de Recherche Sociétés, Identités et Pouvoirs en Amérique latine (ERSIPAL), elle est membre fondatrice de la Revue Interdisciplinaire de Travaux sur les Amériques (RITA) et participe au projet ECOS-Nord « Observatoire des transformations sociales et politiques du Venezuela contemporain » (2008-2011). Ses recherches se centrent sur les thèmes du genre, de la participation politique et de la division séparant sphère publique et sphère privée, dans le cadre du Venezuela.

Introduction

En 2002 le Venezuela connaît de fortes mobilisations d'opposition au gouvernement d'Hugo Chávez. Une « effervescence politique » très féminisée se dessine dans le pays. Peu importe la couleur de leur peau, la classe à laquelle elles appartiennent, l'âge qu'elles ont : les Vénézuéliennes ont toutes une position politique à défendre. La bipolarisation que traverse le pays, cette année-là, est marquée par une forte mobilisation féminine. Cette mobilisation, loin d'être ponctuelle, va se maintenir dans la durée. L'implication des « femmes »[3] dans les Conseils locaux de Planification publique (CLPP)[4] pourrait en être un prolongement.

---

[1] Extrait d'entretien dont la traduction serait « sortir la tête de la serpillière et des fourneaux ».

[2] Je tiens également à remercier Capucine Boidin, Olivier Compagnon, Dominique Vidal, Jules Falquet, Christian Gros, Laurent Lacroix, Sandrine Revet et Polymnia Zagefka ainsi que toutes et chacune des personnes qui ont pris le temps de lire avec attention ce travail ; pour les conseils et les critiques qu'ils et elles m'ont apportés et qui m'ont permis de construire mon analyse sous le riche regard de leurs différents points de vue.

[3] La division sexuelle du travail permet de lier les femmes entre elles en dépassant parfois les barrières ethniques ou de classe. C'est en les pensant comme « classe de sexe » (GUILLAUMIN, 1978) que j'emploie le terme « femme » tout au long de cet article.

[4] Le vote de la loi des Conseils locaux de Planification publique (CLPP) a eu lieu en 2002. Cette loi établit les mécanismes nécessaires pour que les différents secteurs organisés de la société civile puissent participer dans les décisions prises au niveau municipal.

jbrandler@hotmail.com ; jbrandle@univ-paris3.fr

L'objet de cet article est de restituer l'expérience des femmes dans les CLPP et d'analyser les répercussions de cette forme d'engagement dans leur sphère privée. La division sexuelle du travail dans la sphère publique se fait-elle sentir au sein des CLPP ? Existe-t-il une différence entre participer en politique en tant qu'homme et s'y impliquer en tant que femme ? Les participantes en perçoivent-elles une ? Ou, au contraire, les rôles sexués attribués par les sociétés patriarcales contemporaines ne sont-ils que mieux réactualisés à travers cette participation ? Le « local » serait-il assimilé à la « maison » ; le « national » renverrait-il à la sphère publique régie par les hommes ? Ainsi, l'objet – ou en l'occurrence les sujets – de cette recherche ce sont les femmes qui intègrent les CLPP. À travers les raisons qu'elles invoquent pour justifier leur implication dans la politique à l'échelle locale, il s'agit de comprendre les modalités concrètes de cette participation, et la relation entre participation politique et vie privée des femmes.

Dans le Venezuela contemporain le profil de l'acteur ou de l'actrice politique regroupe autant de variations que de catégories d'individus ; il dépasse, à première vue, les logiques de sexe, de classe et de « race ». Les femmes sont projetées sur le devant de la scène politique. Leur mobilisation est visible. Deux mois à Caracas m'ont permis, en 2002, d'entrevoir le phénomène. Un second terrain[5] a eu lieu en 2006, à Valencia[6], pendant la période de pré-élections où il était question de reconduire, ou pas, le mandat du président Chávez. Ce contexte particulier peut être pensé comme un moment d'implication optimale des participants et participantes[7] aux CLPP. Lors des campagnes électorales les candidats cherchent à (r)éveiller la conscience politique des vénézuéliens et des vénézuéliennes. De ce fait, le taux de participation est plus élevé, pendant cette période, que dans un contexte moins marqué politiquement.

---

[5] Je remercie l'Ambassade de France au Venezuela, l'IHEAL ainsi que l'Université de Marne la Vallée qui m'ont permis de financer l'enquête de terrain cette même année (obtention du prix Luis Castro Leiva, aide à la recherche en sciences sociales sur le Venezuela contemporain).

[6] Deuxième ville industrielle et troisième ville démographique du Venezuela, Valencia est la capitale de l'Etat *Carabobo*, situé dans la région centrale du pays. Le CLPP de Valencia (CLPPV) s'est mis en place seulement six mois après la loi sur la création des CLPP.

[7] S'intéresser aux Vénézuéliennes impliquées dans la politique au niveau local c'est, d'ores et déjà, s'intéresser aux femmes elles-mêmes et par conséquent, parler d'elles. Puisque nous cherchons à comprendre leurs comportements et que nous travaillons avec elles – et en partie, grâce à elles – il me paraît nécessaire de féminiser les termes clefs employés dans cet article.

L'observation *in situ* ainsi que seize entretiens m'ont permis de recueillir de précieuses informations liées aux discours mais aussi aux différents comportements et situations observés. Onze entretiens ont été réalisés auprès de femmes puis cinq auprès d'hommes, tous et toutes participant au CLPP de la municipalité de Valencia (CLPPV). J'ai tâché de mener à bien deux types d'entretien avec chacune des femmes interviewées[8]. L'un s'est déroulé dans un lieu neutre. L'autre a eu lieu chez elles, dans le but de pouvoir observer leur comportement en présence de l' « autorité masculine »[9]. Mais le discours ne donne à comprendre qu'une partie souvent une infime de la réalité que vivent ces femmes. J'ai donc proposé aux interviewées de tenir un « journal intime » dans lequel elles devaient inscrire leur quotidien et décrire la répartition temporelle de chacune de leurs journées. J'ai voulu comprendre la place qu'occupent les CLPP dans leur vie, la façon dont elles combinent les sphères privées et publiques (*ars combinatoria*[10]). Une information plus intimiste et précise m'a ainsi été livrée.[11]

Dans cet article, nous présenterons dans un premier temps les CLPP, ce nouvel organe politique né du projet de « démocratie participative » du président Hugo Chávez, et nous pencherons sur le profil des femmes qui intègrent cette structure et leurs motivations. Dans un second temps, nous chercherons à comprendre quelles sont les répercussions de cette forme de participation dans les sphères privées des femmes.

Les CLPP : un terrain de lutte pour la communauté

Le vote de la loi des Conseils locaux de Planification publique (CLPP) a eu lieu en 2002. Cette loi établit les mécanismes nécessaires pour que les différents secteurs organisés de la société civile puissent participer aux décisions prises au niveau municipal. Ainsi, les CLPP s'inscrivent dans une logique de « démocratie participative », projet caractéristique du

[8] Cela a été possible avec quatre d'entre elles.

[9] Jeanne BISILLAT (2000) constate que les femmes se voient souvent soumises à la volonté de l' « autorité masculine » (père, mari, oncle, fils etc.) qui les entoure et qui, d'une certaine façon, régit leur quotidien.

[10] Stratégies développées par les femmes, d'aujourd'hui mais aussi dans le passé, leur permettant de combiner stratégie familiale et stratégie professionnelle ou plus largement, politique (Zagefka Polymnia, cours magistral « Femmes et relations de genre dans le monde contemporain », Censier Paris3, 15.11.2006).

[11] Seules deux des onze femmes interviewées se sont prêtées à l'exercice. La plupart arguaient manquer de temps, d'autres ne souhaitaient pas se livrer à cette épreuve. Nous pouvons aussi penser que certaines appréhendaient d'être lues, et peut-être jugées, par le lecteur.

gouvernement Chávez. En effet, c'est en 1999 – lorsque la nouvelle constitution de la République Bolivarienne du Venezuela a été promulguée – que le pays devient, légalement, une « démocratie participative et *protagónica* ». Dans le discours politique chaviste, le protagoniste étant le « peuple ».

Ces conseils, connus sous les initiales de CLPP, constituent le nouvel organe chargé de la planification municipale, dont le but premier est de réaliser un travail commun à la mairie et aux différentes communautés organisées, via une « citoyenneté active »[12]. Il s'agit d'un espace de cogestion où les communautés et l'administration municipale décident conjointement des investissements liés à la municipalité. Les habitants et les habitantes de ces communautés jouent un rôle fondamental dans l'élaboration des budgets et des programmes municipaux correspondant à leurs besoins et liés à leurs intérêts. Les CLPP leur permettent ainsi de mettre en valeur les projets qui leur semblent prioritaires. Ce nouvel organe de participation citoyenne cherche à atteindre un développement équilibré du territoire et du patrimoine municipal. Chaque conseil local de Planification publique est donc spécifique à la municipalité à laquelle il est rattaché.

Cette structure de Planification locale a trois fonctions globales à remplir[13]. Les CLPP participent à la Planification publique. Ils se doivent de promouvoir l'autogestion en assurant un transfert de compétences envers les communautés locales. Ils contribuent également au contrôle social de la gestion publique. Au sein même des CLPP, une structure interne se dessine. Bien qu'il s'agisse d'un organe de participation citoyenne, cette dernière se voit toutefois encadrée par une organisation verticale. Pour comprendre le mode de fonctionnement de cette structure, il est nécessaire de partir de la base.

À ce niveau des CLPP se trouvent les habitants et les habitantes des communautés. Ces derniers sont le moteur de cette grande « machine de planification ». Pour intégrer les CLPP, les différents secteurs de la société civile s'organisent en associations civiles, Organisations Non Gouvernementales – ONG –, associations de quartiers, etc. Pour établir un dialogue avec les autres composantes des CLPP, il est nécessaire d'élire – par le biais d'assemblées citoyennes – des représentants de ces secteurs. Les échelons supérieurs de la structure

12 Loi n°182 sur les CLPP, 2002 (p.6).
13 CLPPV, 2006 (. 4).

pyramidale des CLPP ce sont les conseils communaux puis *parroquiales*[14]. Ces deux dernières instances sont les interlocutrices privilégiées de la société civile organisée. C'est à ces deux niveaux que les différentes organisations présentent leurs projets pour ensuite les faire évaluer au sein de la salle technique. Cette dernière, composée d' « experts » (ingénieurs, architectes, politologues, sociologues, statisticiens etc., qui sont majoritairement des hommes), se charge d'orienter les dirigeants et les dirigeantes communaux dans leur processus de planification. Elle vérifie la viabilité technique et financière des propositions élaborées à la base du CLPP. Une fois cette étape franchie, les projets sont présentés à l'une des quatre commissions permanentes, divisées selon le secteur au sein duquel elles agissent : social, environnemental, économique et politico-institutionnel. Par la suite, les projets sont transmis à l'organe exécutif des CLPP, à savoir : la mairie. De là, les membres *natos* (membres de droit) des CLPP s'occupent alors de mener à bien les propositions établies par les communautés, validées par la salle technique puis approuvées par les commissions respectives. Les membres *natos* représentent ainsi le sommet de la pyramide décisionnelle des CLPP.

De cette façon, les CLPP peuvent être considérés comme des institutions créées pour permettre la mise en place d'une participation citoyenne. Les communautés apparaissent alors comme le centre des dynamiques sociales où émergent de « nouveaux » - dans le discours mais « anciens » dans la pratique - acteurs et actrices qui vivent leur citoyenneté non plus comme un phénomène individuel mais comme une démarche politique, fondée sur le caractère communautaire.

Ces organismes, fruit d'un travail bénévole et d'une implication forte, ont été investis principalement par des femmes qui, à travers leur participation, adoptent un rôle d'actrices sociales et politiques. Le gouvernement d'Hugo Chávez a donc déclenché un phénomène important : une prise de conscience politique, de la part de la population vénézuélienne, incitant ainsi les femmes à occuper la sphère publique. La présence féminine se fait sentir à travers leur activisme dans certaines organisations, que ce soit en faveur du gouvernement Chávez ou contre son projet politique et, depuis 2002, grâce à leur participation active au sein des Conseils locaux de Planification publique.

[14] Les *parroquias* – paroisses – peuvent être assimilées à la notion de quartiers, en France. Chaque *parroquia* est composée de plusieurs communautés.

Les *luchadoras*[15] qui intègrent les CLPP proviennent de milieux sociaux variés (même si la majorité appartient à la classe moyenne basse et à la classe populaire). Au vu du contexte de polarisation politique qui caractérise le Venezuela depuis les évènements de 2002, il semble important de spécifier qu'elles affichent des positions politiques diverses. Une donnée intéressante ressort des entretiens : sept des onze interviewées sont des migrantes internes au pays (nous verrons par la suite que la migration est un facteur qui les poussent à s'impliquer dans la municipalité). Âgées de trente à cinquante ans elles sont, pour la plupart, mères de famille, mariées et/ou vivant avec leur conjoint.

Il s'agit de femmes ayant un certain degré de « culture politique »[16]. Ce dernier peut être lié, soit au niveau d'études des participantes, soit à la « culture familiale » au sein de laquelle elles ont grandi. Elles se prévalent d'avoir un passé participatif qu'il soit communautaire (implication dans les associations de quartier, association civiles, ONG etc.) ou militant[17]. Parmi les femmes rencontrées très peu sont diplômées, souvent pour des raisons économiques (de classe) et/ou familiales (de sexe). Le manque de ressources, la position de la famille ou du mari, la naissance des enfants... sont des éléments qui, comme l'indique Maria Lina ci-dessous, influent sur le niveau de scolarité des femmes.

> « La plupart des hommes sont diplômés et nous, les femmes, nous sommes des " diplômées inachevées " (…). Je les ai toujours arrêtées – les études – à mi-parcours, d'une part à cause de problèmes de santé, ensuite ce sont des raisons, disons, économiques qui ne m'ont pas permis de finir mes études et d'autre part à cause du machisme de mon mari qui m'a empêché de devenir une étudiante ». (Maria Lina, 35 ans, conseillère municipale, mariée, 3 enfants)[18]

Au regard de ces femmes, ces organes de participation citoyenne représentent un espace leur permettant d'acquérir un certain type de savoir. Elles valorisent énormément les

---

[15] Aux yeux de tous, hommes comme femmes, les vénézuéliennes qui participent aux CLPP, « au nom de » leur communauté, sont des combattantes (*luchadoras*). Les femmes « luttent » pour leurs communautés, elles luttent pour se faire entendre, pour que leurs projets soient acceptés : leur implication est assimilée à un combat.

[16] LAVAUD Jean-Pierre, « Mères contre la dictature en Argentine et Bolivie », numéro spécial Maternités, *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés*, n°21, 2005, p. 107-127 (p.111).

[17] Les partis les plus cités étant *AD (Acción Democrática)* et *COPEI (Comité de Organización Política Electoral Independiente*, connu pour être le « Parti Social Démocrate Chrétien »).

[18] Les extraits d'entretiens cités dans cet article ont tous été traduits, de l'espagnol au français, par l'auteure. Les nom et prénom des interviewé(e)s ont été modifiés afin de préserver leur anonymat.

connaissances qu'elles développent à travers leur implication politique et s'investissent avec fierté et engouement dans les diverses formations proposées par les CLPP.

Lors de nos entretiens, je me suis intéressée aux raisons avancées par les femmes pour justifier leur participation dans les CLPP. Elles sont souvent d'ordre personnel. Or, l'engagement pour soi peut s'accompagner, ou donner lieu à un engagement pour autrui. Dans les deux cas les Conseils locaux de Planification publique apparaissent comme un cadre d'opportunité à saisir, un espace stratégique qu'il faut investir.

Une partie des *luchadoras* s'implique dans les CLPP à des fins qui peuvent être qualifiées d' « apolitiques », dans le sens où l'objectif se situe dans le court terme (même si cela peut changer par la suite). Nous sommes ici confrontée à la rhétorique de la nécessité, à l'idée, proposée par Jean-Pierre Lavaud[19], de « la spontanéité du mouvement, le terme pouvant recouvrir plusieurs sens : irréflexion, réflexe, émotion, improvisation ». Ces participantes ont, selon elles, intégré les CLPP pour répondre à des besoins urgents, très concrets, pragmatiques. Par exemple, le cas de Carolina, *Concejera Comunal Social*, diabétique. Pendant la période de grève pétrolière (2002) elle s'est vue, du jour au lendemain, privée d'insuline. Impossible de trouver de l'essence dans le pays. Le manque de transport, privé comme public, se fait sentir. Il a donc fallu connaître le nombre de personnes nécessitant des soins réguliers puis, trouver le moyen d'accéder aux médicaments manquant dans le quartier. Mobilisés de façon collective, les habitants ont alors intégré le CLPP lorsqu'il a été mis en place.

L'autre justification que donnent ces femmes de leur mobilisation est « politique », axée sur des transformations d'ordre structurel, pensées dans le moyen/long terme. Nous quittons le registre de l'improvisation, du spontané, pour entrer dans une lutte plus stratégique. Elles veulent : accéder aux ressources de la municipalité, échapper à la réalité domestique, faire reconnaître leur travail communautaire et bénéficier, elles aussi, d'une reconnaissance :

> « Les ateliers nous aident énormément, nous permettent de nous entretenir l'esprit, de sortir la tête de la serpillière et des fourneaux – *salir del tobo y de la comida* – ils nous aident à penser ». (Rosalía, 50 ans, dirigeante d'une association de quartier, mariée, 3 enfants)

[19] LAVAUD Jean Pierre, *op. cité* (p.110).

La lutte pour l'amélioration des conditions de vie traverse les deux types de discours : un résultat immédiat est espéré même si l'objectif recherché se situe plus dans le long terme. La volonté d'améliorer le cadre de vie est directement liée à l'expérience migratoire tout autant qu'au statut de mère. Josefina explique que c'est son arrivée à Valencia – elle est de Caracas – qui l'a poussée à s'impliquer dans les affaires de la communauté puisque le lotissement ne bénéficiait pas des services publics (accès à l'eau, ramassage des ordures, téléphone, éclairage des rues etc.). Elle a donc cherché le moyen de participer à la vie de « son » quartier.
La plupart des femmes disent s'y impliquer non pas pour elles mais pour leurs enfants ou petits enfants. Le raisonnement suivant est un *leitmotiv* qui revient dans de nombreux cas :

> « (…) ce sont eux qui vont aller de l'avant, alors que nous – les mères – avons fait notre chemin » (Milagros, 54 ans, conseillère municipale, mariée, 4 enfants).

La participation dans les CLPP peut également être déclenchée par un appel des « autorités locales », à savoir la mairie mais aussi les dirigeants et dirigeantes communautaires (le plus souvent les Conseillers et les Conseillères municipaux).

Femmes et participation politique : entre combattantes et mères dévouées

Les femmes sont plus nombreuses au sein des organisations communautaires, donc à la base de la structure pyramidale des CLPP. Dans le discours, qu'il provienne des hommes ou des femmes qui s'y impliquent, c'est le niveau dans lequel elles peuvent se mobiliser plus facilement au nom de leur communauté. C'est aussi le niveau qui se prêterait le plus à la lutte pour l'amélioration immédiate de leurs conditions de vie. Le président du CLPP de Valencia, lui, l'explique ainsi :

> « Dans les AV – Associations de voisinage – il y a une majorité de femmes, pas « en haut ». – Pourquoi ? – Les AV sont un processus de participation où les femmes viennent en aide à leur communauté alors que le processus qui se fait dans des postes à plus haute responsabilité, est d'ordre politique et les hommes sont plus habiles pour influer sur les politiques que les femmes. – Comment expliquez-vous cette différence ? – Et bien écoute, le Venezuela est un pays machiste et j'imagine que ça explique, en partie, cette division. » (Gustavo, 40 ans, président du CLPP de Valencia, marié, enfants [adultes] vivant à l'étranger)

La division sexuée des rôles qui régit la société patriarcale vénézuélienne peut, en effet, expliquer en partie cette division. La « domination masculine »[20] perdure. Les femmes continuent d'être exclues des espaces décisionnels véritablement stratégiques, dans le sens structurel du terme. Mais il existe aussi d'autres raisons permettant de comprendre le passage des femmes du foyer au local. Il s'agit d'un niveau se trouvant à proximité du foyer. De ce fait, les participantes peuvent atteindre un partage plus équilibré de leur investissement dans le privé et dans le public :

> « À toutes les réunions où je vais j'emmène avec moi mon CLPPito – son fils de 6 ans – […] il amène ses devoirs et les fait là-bas ». (Carolina, 35 ans, conseillère communale sociale, mariée, 1 enfant)

Cette proximité spatiale leur permet, ainsi, de négocier leur participation dans les affaires publiques sans délaisser la sphère privée. Or, la proximité entre espace public de voisinage et sphère privée recouvre plusieurs réalités. Vu le rôle qu'elles occupent dans la sphère domestique, les femmes sont plus sensibilisées – et non pas sensibles – aux problèmes de la communauté. « Elles le vivent *en carne propria* » (dans leur propre chair), me dit Victoria. En effet, lorsqu'il y a une coupure d'eau, ce sont elles qui passent leur journée à en collecter ; lorsque les enfants se voient privés de parc ou de crèche, ce sont elles qui doivent les garder.

> « Ça a été facile – de s'impliquer dans les CLPP – parce que moi je connaissais déjà mon quartier, je connaissais les besoins parce que je les subis ». (Maria Lina, 35 ans, conseillère municipale, mariée, 3 enfants)

La participation des Vénézuéliennes dans les CLPP est donc autant liée à la configuration de la sphère privée que de la sphère publique. Du moins, dans le cas des femmes ces deux sphères peuvent difficilement être dissociées. Elles sont même totalement perméables. Dès lors, puisque ces espaces s'entremêlent interrogeons-nous sur le *modus operandi* des participantes : se délient-elles de certaines tâches pour s'engager dans les CLPP ou, au contraire, leur participation vient-elle peser sur leur vie quotidienne ?

[20] « Ce que cette domination a de particulier c'est qu'elle semble exister par nature, elle légitime une relation de domination en l'inscrivant dans une nature biologique qui est elle-même une construction sociale naturalisée » (p. 29). BOURDIEU Pierre, *La domination masculine,* Paris, Ed. le Seuil, 1998, p. 168.

D'après le profil de femmes interviewées, nous décelons trois catégories de participantes en fonction de leur activité professionnelle et du temps qu'elles consacrent à la participation politique. La première catégorie regroupe les participantes qui exercent un travail rémunéré - dans le secteur formel ou informel - et qui intègrent les CLPP à leur quotidien, déjà très chargé, combinant ainsi labeurs domestiques, occupation professionnelle et politique (triple journée de travail). La deuxième catégorie concerne celles qui n'ont pas d'activité rémunérée mais qui combinent travail domestique et participation politique. Puis, la troisième et dernière catégorie rassemble celles qui se dédient exclusivement au travail communautaire. Dans l'échantillon étudié, la majorité se situe parmi les deux premières catégories :

> « La plupart des femmes des CLPP travaillent – regarde *la señora Milagritos*, me dit-elle – et en plus, pendant les après-midis, elles assistent aux réunions et vont à la mairie et tout le reste. Il s'agit peut-être de travaux plus flexibles, elles sont couturières, travaillent en tant que domestiques ou un autre type de travail, mais la plupart travaillent. Il y en a quelques-unes qui ne travaillent pas mais de toute façon elles ont leur maison, leur mari, toutes ces activités qui demandent beaucoup de temps et de dévouement aussi ». (Carolina, 35 ans, conseillère communale sociale, mariée, 1 enfant)

> « (…) Le matin je vais aux CLPP et les après-midis je nettoie, je lave etc. – chez autrui. Avec effort et sacrifice on réussit tout, je le dis par expérience ». (Milagros, 54 ans, conseillère municipale, mariée, 4 enfants)

Comment expliquer que les femmes s'adonnent avec plus de « temps et de dévouement », avec plus d '« effort et de sacrifice » que les hommes au travail communautaire ? Pourquoi s'impliquent-elles d'avantage que les hommes dans les CLPP[21] ? Il m'a semblé important de poser la question aux hommes afin de comprendre le système de représentations rattachées aux participantes. Il existe, soit une tendance à l' « essentialisation » des capacités organisationnelles des femmes qui réduit l'*ars combinatoria* dont elles font preuve, à leur « nature de femmes » ; soit une tendance à l'invisibilisation de la double ou triple journée de travail qu'elles endurent:

[21] « La participation des femmes est beaucoup plus élevée que la participation de l'homme. Je pense que c'est un pourcentage de 70 contre 30 […]. La plupart des hommes travaillent et ça nous empêche de " collaborer " plus dans les labeurs citoyennes. Même si elles ont des occupations dans le foyer, elles peuvent laisser les enfants avec quelqu'un par-ci, par-là, pour se dédier plus facilement aux activités de participation citoyenne » (Gustavo, 40 ans, président du CLPP de Valencia, marié, enfants [adultes] vivant à l'étranger).

> « Elles ont plus de temps et si elles n'en ont pas, elles en trouvent. Elles sont plus organisées que nous ; la femme a toujours été capable de tout faire et en plus elle le fait avec amour et tendresse ». (Pedro, 40 ans, conseiller municipal, veuf)

Lorsque nous posons la même question aux participantes, ces dernières tendent aussi à essentialiser leur dévouement en assimilant leur capacité de coordination à leur nature de femmes. Cependant, elles ne minimisent pas l'effort qu'elles fournissent pour pouvoir mener à bien leur participation au sein des CLPP. On retrouve donc tant du côté des femmes que du côté des hommes, une tendance à la naturalisation de la participation féminine. Il semble alors pertinent de se demander s'il existe, ou pas, un type d'engagement « féminin » dans les CLPP ?

En nous appuyant toujours sur le discours que tiennent les participantes aux CLPP nous constatons que toutes les femmes interviewées participent en s'appropriant « leur » communauté : « Je la sens à moi et lorsqu'elle est à toi c'est comme si c'était une extension de ta maison, de ton foyer » (Victoria, 40 ans, conseillère de la commission communale, célibataire, sans enfants). La participante établit donc une relation fusionnelle avec « sa » communauté. Elle s'explique parce que cette participation se fait dans le prolongement du rôle domestique qu'elle occupe dans la sphère privée. De la même façon que sa maison lui appartient parce qu'elle y vit, parce qu'elle s'en occupe, parce qu'elle y passe une grande partie de son temps, la communauté serait devenue sienne à travers son implication dans les CLPP.

Un autre trait caractéristique de la participation politique des femmes c'est ce que nous pourrions appeler une « persévérance sexuée ». En effet, tous les participants, peu importe leur genre, affirment que les femmes sont plus tenaces que les hommes dans leur implication au sein des CLPP. Selon l'ensemble des interviewés, quand une femme prend les choses en main elle arrive toujours à ses fins :

> « Quand une femme arrive à une réunion du CLPP avec ses projets, il t'est impossible de lui donner un non pour réponse car tu sais qu'elle ne te lâchera pas jusqu'à ce qu'elle obtienne ce qu'elle est venue chercher ». (Pedro, 40 ans, conseiller municipal, veuf)

De cette façon, la ténacité dont font preuve les femmes est perçue, par les hommes et par les femmes, comme un trait relevant de la nature féminine. Or, on pourrait se demander si cette persévérance est le fruit de la difficulté qu'elles ont à se faire entendre – au premier sens du terme – voire à être prises au sérieux par leurs homologues masculins (qui occupent, la plupart du temps, des postes à plus haute responsabilité qu'elles).

L'analyse que fait Bérengère Marques-Pereira[22] de la citoyenneté politique des femmes en Amérique latine semble pouvoir nous procurer une base de réflexion pertinente sur le degré de neutralité de cette citoyenneté. Selon l'auteure, cette citoyenneté ne serait en aucun cas neutre. Bien au contraire, elle aurait été « historiquement, sociologiquement et politiquement masculinisée à travers un ensemble de représentations sociales ». Ce constat se fait-il sentir chez les Vénézuéliennes à travers leur participation dans les CLPP ?

> « Je ne sais pas si c'est parce que je suis persévérante, obstinée et enquiquineuse mais moi on m'écoute, je demande mon droit de parole et on me le donne, comme à un homme et on m'écoute comme à un homme et si je dois faire un scandale – *saperoco* – et crier, je le fais ». (Josefina, 50 ans, conseillère *parroquial*, mariée, 4 enfants et un neveu qu'elle élève suite au décès du père, son frère)

Ce témoignage laisse entendre que, pour ce qui est de la « passion naturelle des femmes », la nature n'y est pas pour grand-chose. Nous remarquons plutôt que, pour que leur participation soit efficace, c'est-à-dire, pour que leurs demandes soient entendues ou, dans le meilleur des cas, approuvées, les participantes ressentent le besoin d'adopter des comportements masculins – en haussant le ton notamment – pour dépasser leur condition de femmes qui semblerait peser sur leur participation. Ainsi, la façon dont s'impliquent les participantes dans les CLPP n'est pas liée à leur nature de femmes mais plutôt au rôle qu'elles endossent dans leur foyer et plus largement dans la société patriarcale vénézuélienne. Au vu des nombreux changements que l'engagement dans les CLPP génère chez ces femmes, il s'agit maintenant de comprendre les effets provoqués par cette participation dans leur(s) vie(s) privée(s).

[22] MARQUES-PEREIRA Bérengère, « L'inclusion des femmes en politique et la théorie anglo-saxonne », in BARD Christine, BAUDELOT Christian et MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et Pouvoir*, Ed. de la Martinière (Paris) 2004, p. 127-141

Pour pouvoir participer mais aussi pour faire reconnaître leur engagement dans les CLPP, de nombreuses femmes font prévaloir leur statut familial. La « maternité politique »[23] constitue une stratégie de légitimation employée par les participantes. La mère donne, la *luchadora* aide. Elle aide pour s'aider mais aussi pour bénéficier d'une certaine reconnaissance, d'un statut social et moral. L'image de la mère responsable, honnête, altruiste, leur permet d'intégrer « naturellement » une structure vouée à aider la communauté. Le registre du politique, réservé aux hommes, est alors contourné et remplacé par celui du communautarisme ouvert aux femmes, où la maternité privée s'étend dans le public et devient maternité politique. La communauté apparaît ainsi comme un prolongement du foyer où la participante est, par extension, une « mère politique ».

> « Ce qu'il se passe c'est que je crois que j'ai trop gâté – *malacostumbrado* – ma communauté. Ici, si un voisin se dispute avec un autre eh bien les gens viennent me chercher moi. Je leur dis que non, qu'ils aillent à la préfecture, que je ne suis pas juge de paix (…). Oui, je crois que j'ai trop gâté ma communauté ». (Josefina, 50 ans, conseillère *parroquial*, mariée, 4 enfants et un neveu qu'elle élève suite au décès du père, son frère)

L'implication des femmes dans les CLPP peut être qualifiée d'absorbante puisqu'elle brouille les frontières séparant espace privé et espace public. Josefina se transforme en entité d'usage public : elle est désormais sollicitée, telle une mère, pour régler toute affaire touchant à « sa » communauté. L'engagement politique dépasse alors le cadre des CLPP. De ce fait, à plusieurs reprises et dans plusieurs cas, la participation a failli leur coûter le prix de leur mariage ou de leur couple. Comme le montre ici Lucero, elle est souvent génératrice de conflits domestiques.

> « Bon lui il n'aime pas parce qu'à chaque coin de rue on parle de lui ou de moi…Il dit : "comment c'est possible qu'on ne te remercie même pas alors que toi tu m'as laissé sans nourriture, tu passes ta journée dans la rue, tu n'as pas repassé mes habits, la maison ne brille plus comme avant… "; parce que bon, moi je ne nettoie pas comme avant. Quand j'arrive et que je suis fatiguée je laisse tout tel quel et je me couche. J'ai eu des soucis chez moi, avec mon mari, j'ai failli me séparer. Il me

[23] BOIDIN Capucine, « *Residenta o Reconstructora* ? Les deux visages de "la" *mater dolorosa* de la Patrie Paraguayenne », numéro spécial "Maternités", *CLIO : Histoire, Femmes et Sociétés*, n°21, 2005, p. 239-246 (p. 243).

> disait que je ne prenais pas soin de lui parce que j'arrivais à dix, onze heures du soir… mais bon, je dois être là-bas ». (Lucero, 45 ans, coordinatrice générale du secteur où elle réside, mariée, 2 enfants)

En dehors de son rôle de mère, fille, épouse, la participante est désormais au service de sa communauté. Les habitants ont tendance à la surexploiter, ce qui la pousse à se détacher du travail domestique et de son mari, relativement toutefois car si « le sol ne brille pas comme avant » il brille quand même. Toutefois, ce désengagement relatif est pesant. Il s'accompagne d'un sentiment de culpabilité, fruit des nombreuses critiques émises par certains membres clefs de la famille. Les cas les plus fréquemment cités lors des entretiens sont ceux des belles-mères et des enfants (même lorsqu'il s'agit de personnes adultes), sans compter les maris :

> « Mon fils aîné – 18 ans – m'a supplié à genoux de m'éloigner de tout ça. Oui, il me dit qu'il est temps que l'on ait une intimité dans le foyer ». (Maria Lina, 35 ans, conseillère municipale, mariée, 3 enfants)

> « Celle qui me dit quelque chose c'est ma belle-mère qui me dit : Gladys, pauvre de mon enfant, que tu l'as abandonné, que tu es tout le temps dans la rue (…) ». (Gladys, 52 ans, suppléante de Victoria qui est conseillère communale, mariée, 4 enfants)

L'implication des femmes dans les CLPP représente donc un danger qui s'immisce dans les foyers et transgresse les lois du privé. Maria Lina ne préserve pas assez son enfant, Gladys abandonne son mari : dans la majorité des cas étudiés, la participation politique est source de conflits dans la sphère privée. Mais, dans d'autres cas, les CLPP bénéficient d'un engagement familial indirect. Bien que peu courant, ce phénomène existe chez deux des onze femmes interviewées. Lorsqu'il se produit c'est la participante qui demande à être aidée. Elle implique progressivement les membres de sa famille, puisant ainsi dans les sources de son foyer, ce qui la libère de certaines tâches puisqu'elle redistribue une partie de son travail communautaire. Josefina, par exemple, demande à sa fille – qui est diplômée en informatique – d'élaborer des plans d'urbanismes, nécessaires à la présentation d'un projet.

Malgré la complexité du statut des participantes, entre combattantes politiques et mères dévouées, celui-ci leur octroie une position de pouvoir dont il faut analyser les contours. Que

signifie être femme dans les CLPP ? Quel est l'impact de leur participation, dans le privé comme dans le public ?

L'implication des femmes dans les CLPP est souvent minimisée. La plupart occupent des postes dits secondaires (suppléantes ou *vocales*[24]) et sont invisibilisées comme sujets politiques : leur participation est perçue comme une aide et non comme un travail politique.

> « Celles qui participent ce sont les femmes, ceux qui dirigent ce sont les hommes, ça on le voit. (…) Ici – au Venezuela – il existe encore le *gen machista* qui dit : d'accord tu participes mais moi – l'homme – j'occupe le poste principal et toi – femme – tu es la suppléante. Ce n'est vraiment pas équilibré ». (Alfonso, 40 ans, suppléant de la conseillère municipale Maria Lina, veuf, 3 enfants)

Les femmes apportent donc la matière nécessaire à l'élaboration des politiques publiques qui sont contrôlées, puisque dirigées, par les hommes. Nous sommes, ici, face à un premier niveau de minimisation, voire d'invisibilisation, de leur implication politique. Seul suppléant d'une femme au CLPP de Valencia, Alfonso a souffert de ce statut. Perçu comme le *cachifo* (boniche) de Maria Lina, on en est même venu à dire qu'il était son amant, ce qui lui a causé de nombreuses disputes avec sa femme. C'est pourquoi il n'est guère étonnant qu'Alfonso soit le seul homme qui nous parle du modèle dominant hommes-femmes.

La participation des femmes aux CLPP souffre d'un second niveau de discrimination liée au genre. Carolina nous a expliqué qu'elle se rend aux réunions avec son *CLPPito*. La négociation dans la sphère privée a donc lieu afin d'obtenir le droit de participer en politique. Or, elle ne s'accompagne pas d'une division moins sexuée du travail domestique comme le souligne notre interviewée, en faisant écho à Maxine Molyneux[25] :

> « Malgré la participation des femmes aux activités politiques, leur position sociale n'a pas varié, elle reste inscrite dans la division sexuelle des tâches (…) aux rôles traditionnels d'épouse et de mère on a ajouté ceux de travailleuses à plein temps et

[24] Ayant droit d'assister aux réunions, d'intervenir mais non pas de se prononcer au moment des votes.

[25] MOLYNEUX Maxine, « Mobilisation sans émancipation ? Participation des femmes, Etat et révolution au Nicaragua », *Cahiers Genre et Développement* (Paris) n°1, 2000, p.123-133 (p.260).

> de militante politique alors même que les structures pour les gardes d'enfants demeurent insuffisantes ». [26]

Les individues s'impliquent ainsi à un niveau qui leur permet d'accomplir leurs « devoirs de femmes ». Leur participation politique aux CLPP est minimisée, puisqu'elle est considérée comme naturelle pour une femme : « Le travail n'est pas vu comme ce que font les femmes, mais comme faisant partie de ce qu'elles sont »[27]. Croire qu'il est dans la nature des femmes d'avoir un « style coopératif » a pour effet d'obscurcir leur travail réel pour mieux le nier. De ce fait, le degré et, par conséquent, l'impact de leur participation sont, en partie, limités par leur appartenance de genre.

Même si participation des femmes dans les CLPP ne rime pas avec occupation des postes à haute responsabilité et bien qu'elles vivent des triples ou des doubles journées de travail, l'implication politique les achemine tout de même vers un processus d'individuation. Elle contribue à une certaine « émancipation » des femmes puisqu'elles développent un sentiment de compétence en la matière. Celui-ci s'accompagne, dans la totalité des cas étudiés, d'une valorisation, d'un sentiment d'estime de soi. Parler en public, apprendre à formuler ses idées, savoir faire face aux autorités locales… des éléments qui favorisent l'acquisition d'un certain degré d'assurance et leur permettent de s'affirmer en tant que *luchadoras*.

> « Je me sens fière d'être dans le CLPP, les hommes ont vu tout ce qu'on était capables de faire. Ça a été un grand apprentissage que maintenant je mets en pratique pour créer mon AC. On nous a donné les outils pour apprendre à nous battre, à construire nos demandes. Nous, en tant que femmes, on s'est fait connaître comme les grandes *luchadoras* que nous sommes ». (Milagros, 54 ans, conseillère municipale, mariée, 4 enfants)

> « Je pense que lors des prochaines élections communales celles qui vont se présenter contre moi ce sont des femmes car j'entends dire : " Maria Lina il faut la combattre avec des femmes " et pour moi, que la femme soit participative, c'est positif (…) ». (Maria Lina, 35 ans, conseillère municipale, mariée, 3 enfants)

---

26 L'auteure fonde sa réflexion sur l'exemple de la révolution socialiste du Nicaragua (1970-1980).

27 MONNET Corinne, « La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation », *Nouvelles Questions Féministes* (Lausanne) Vol. 19 n°1, 1998, p. 28 (p. 22).

Une « mobilité intérieure »[28] s'opère chez les femmes interviewées. Maria Lina exprime ici le caractère indéniablement politique de la participation des femmes aux CLPP. Loin de l'image « non-subversive » de la mère altruiste et inoffensive, cette citation met en avant le caractère dangereux de l'implication des femmes en politique puisque le lexique employé est celui du combat.

Conclusion

« Salir del tobo y de la comida », s'aider à penser, s'occuper de l'espace proche et des nécessités de base… cela revêt donc un caractère politique. Comment expliquer alors que les hommes comme les femmes le considèrent autrement ? Les imaginaires ainsi que les systèmes de représentations, liés au genre, régissent les rapports sociaux de sexes et contribuent à la division sexuelle du travail. Ceci explique, en partie, l'impossibilité de penser les femmes – ou que les femmes elles-mêmes se pensent – en tant que sujets politiques.

Mais, nous nous demandons tout de même si l'avenir des femmes en politique, au-delà de se placer dans l'évolution des mentalités et des mœurs, ne se situe pas également au niveau des politiques publiques mises en œuvre pour favoriser et/ou transformer leur participation. L'adoption de mesures qui tendent à faire coïncider égalité des droits et égalité réelle pourraient, en effet, éviter le phénomène d'« inclusion excluante » correspondant à l'intégration des femmes dans la politique au niveau local. Certes, les femmes vénézuéliennes ont le droit – et sont poussées par des injonctions de participation dictées par les autorités locales mais aussi par le gouvernement national – de s'impliquer dans des structures de décentralisation du pouvoir ; or, elles sont rapidement confrontées à un plafond de verre qui limite leur implication à une échelle locale.

Néanmoins, l'expérience participative provoque chez les femmes un cheminement personnel, une mobilité intérieure qui les fait s'accepter, mais aussi se faire accepter comme combattantes politiques tout en restant (r)attachées à leur image de mères dévouées. La question qui se pose désormais est de savoir si le bouleversement intérieur aura, à un moment donné, un impact sur l'extérieur et en quoi le Venezuela contemporain représente, ou ne représente pas, un cadre favorable à l'émergence d'une telle dynamique ?

[28] BISILLAT Jeanne, *op. cité.*

Bibliographie :

BISILLAT Jeanne, « Migration féminine comme parcours initiatique : la conquête d'une nouvelle identité (São Paulo, Brésil) », *Cahiers du CEDREF* (Paris), n°8/9, 2000, p. 69-85

BOIDIN Capucine, « Comment devenir *caudillo* à la place du *caudillo*. Clientélisme et Don contre Don au hameau (Paraguay 2000) », *in* VIDAL Dominique, VERAN Jean-François et MARTUCELLI Danilo, *Politique et Sociétés en Amérique latine : perspectives sociologiques*, Éditions de l'université de Lille 3, Novembre 2006, p. 89-103

BOIDIN Capucine, « *Residenta* o *Reconstructora* ? Les deux visages de *"la" mater dolorosa* de la Patrie Paraguayenne », numéro spécial « Maternités », *CLIO : Histoire, Femmes et Sociétés*, n°21, 2005, p. 239-246

BOURDIEU Pierre, *La domination masculine*, Paris, Ed. le Seuil, 1998, 168p.

ESPINA Gioconda, RAKOWSKI Cathy A., « Movimiento de mujeres o mujeres en movimiento ? El caso de Venezuela », *Cuadernos del Cendes* (Caracas) Vol. 19 n°49, Janvier/Avril 2002, p. 31-48

FALQUET Jules, « Division sexuelle du travail révolutionnaire : réflexions à partir de l'expérience salvadorienne (1970-1994) », *Cahiers des Amériques latines* (Paris) n°40, 2002, p109-128

GUILLAUMIN Colette, « Pratique du pouvoir et idée de nature : l'appropriation des femmes », *Questions féministes* (Paris) n°2, 1978, p. 55-30

LAVAUD Jean-Pierre, « Mères contre la dictature en Argentine et Bolivie », numéro spécial « Maternités », *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés*, n°21, 2005, p. 107-127

MASSOLO Alejandra, « Gobiernos locales y mujeres: nuevos cambios y desafíos en América Latina. Parte 1: El nuevo perfil del gobierno local en América Latina. Democracia y derechos humanos », *Revista Futuros*, Vol.3 n° 9, 2005
http://www.revistafuturos.info/futuros_9/mujeres_2.htm

MASSOLO Alejandra, « Gobiernos locales y mujeres: nuevos cambios y desafíos en América Latina. Parte 2: Las mujeres, los gobiernos locales y la descentralización. Democracia y derechos humanos », *Revista Futuros*, Vol.3 n° 9, 2005
http://www.revistafuturos.info/futuros_9/mujeres_2.htm

MARQUES-PEREIRA Bérengère, « L'inclusion des femmes en politique et la théorie anglo-saxonne », *in* BARD Christine, BAUDELOT Christian et MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et Pouvoir*, Ed. de la Martinière, Paris, 2004, p. 127-141

MARQUES-PEREIRA Bérengère, « Enjeux et écueils de la représentation politique des femmes », dans MARQUES-PEREIRA B. et NOLASCO P., *La représentation des femmes en Amérique Latine*, Bruxelles, Ed. L'Harmattan, 2001, p. 7-17

MOLYNEUX Maxine « Mobilisation sans émancipation ? Participation des femmes, Etat et révolution au Nicaragua », *Cahiers Genre et Développement* (Paris) n°1, 2000, p.123-133.

MONNET Corinne, « La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation », *Nouvelles Questions Féministes* (Lausanne) Vol. 19 n°1, 1998, p. 28.

PHILLIPS Anne, « Espaces publics, vies privées », *Genre et Politique : Débats et perspectives*, Paris, Ed. Gallimard, 2000, p.397-455.

République Bolivarienne du Venezuela, Consejo Local de Planificación Publica de Valencia : « *Oganización y funcionamiento* CLPP », Ciclo presupuestario 2006: Plan Estratégico Valencia 2020, Alcaldía del municipio Valencia, 2006, p. 36

WALBY Sylvia, « La citoyenneté est-elle sexuée ? », Genre et Politique : Débats et perspectives, Paris, Ed. Gallimard, 2000, p. 51-88.